

Article technique

Abattage de bois mort : Reconnaître les dangers, éviter les accidents

Moudon VD, 21.02.2024 – Dans l'écosystème forestier, le bois mort remplit des fonctions importantes. Lors de la récolte du bois, les arbres secs ainsi que les parties de la couronne et les branches mortes présentent toutefois des dangers sérieux pour les personnes. Le respect de toutes les règles de sécurité, l'application de techniques de travail correctes ainsi que l'utilisation de moyens auxiliaires et de machines fonctionnels permettent d'éviter des accidents graves.

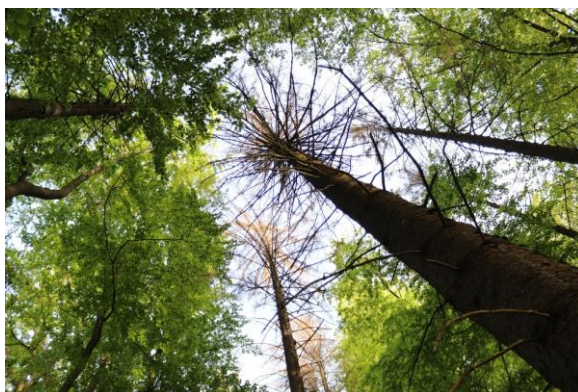
Pour qui veut effectuer des travaux de bûcheronnage, il est essentiel de toujours se poser les questions fondamentales suivantes :

- Suis-je capable d'effectuer ce travail en toute sécurité, ai-je l'équipement et la formation nécessaires ?
- Dois-je faire appel à un spécialiste ou déléguer le travail à un professionnel ?

Les dangers sont souvent méconnus

La sécheresse, les maladies et les attaques parasitaires entraînent une augmentation du nombre d'arbres dépérissants et morts dans les forêts. Ces arbres peuvent soudainement tomber ou perdre des branches et ce, parfois, sans aucune intervention extérieure. Il est souvent difficile d'identifier les dégâts.

Un exemple typique : les frênes qui semblent parfois sains à l'extérieur mais ne sont plus stables (dépérissement des pousses de frêne et ses conséquences). Les propriétés du bois changent au fur et à mesure de l'avancement du processus de décomposition. La récolte du bois est déjà un travail dangereux dans des conditions "normales" mais le bois mort représente encore un risque d'accident supplémentaire.



Le bois mort n'est pas toujours aussi facilement reconnaissable qu'ici - une évaluation approfondie du peuplement est nécessaire. (Photo: reNatura)

Les articles de presse relatifs aux accidents survenus lors de travaux de récolte du bois, tels que « Une branche sèche s'est détachée lors de l'abattage de l'arbre voisin », « Un arbre sec s'est brisé en deux lors de l'abattage », « Un pin mort est tombé sous l'effet du vent de l'hélice d'un hélicoptère », montrent le caractère imprévisible du bois mort. Les communiqués mentionnés indiquent également que les dangers sont souvent sous-estimés. Les travaux de récolte du bois dans les peuplements avec du bois mort doivent donc être effectués par du personnel formé à cet effet.

Évaluer correctement les situations

Le risque lié au bois mort doit être évalué dès le marquage. Les arbres morts doivent être clairement marqués comme un danger, pour que les travailleurs puissent les reconnaître comme tels. Il est recommandé de faire accompagner la planification des travaux d'abattage par le garde forestier de triage compétent ou par une entreprise forestière.

Juste avant le début des travaux d'abattage, les arbres marqués ainsi que leur environnement doivent être évalués une nouvelle fois avec soin. Les arbres secs ainsi que les parties de couronne

et les branches mortes doivent impérativement être pris en compte dans l'évaluation. Il convient notamment de déterminer un lieu de retraite sûr qui puisse être atteint rapidement et sans obstacle après l'abattage.

Travailler correctement équipé

Qui veut bûcheronner doit toujours s'équiper correctement. L'équipement de protection individuelle (EPI) pour les travaux forestiers comprend un casque de couleur vive (avec protection auditive et faciale), un pantalon anti-coupures, un haut de couleur vive, des chaussures robustes (montantes, avec une semelle fortement profilée, de préférence des chaussures forestières avec protection contre les coupures) et des gants. L'utilisation d'une radio facilite la communication au sein de l'équipe.

Pas de travaux d'abattage sans moyens auxiliaires appropriés

Le plus important : il faut renoncer à l'utilisation de coins mécaniques (coin et marteau ou hache à fendre) lors de l'abattage de bois mort ! Les secousses peuvent casser des parties de la couronne ainsi que des branches et mettre ainsi les personnes en danger.

De même, les aides hydrauliques à l'abattage ne devraient pas être utilisées, car les forces de levage importantes peuvent entraîner l'arrachage du ruban.

Les aides à l'abattage télécommandées constituent une exception : elles permettent de travailler en toute sécurité en respectant la distance de sécurité.



Les aides à l'abattage télécommandées peuvent être utilisées à une distance sûre et réduisent donc fortement le risque d'accident. (Photo : BaSt-Ing)

Avec un treuil à câble ou un coin d'abattage télécommandé, les arbres peuvent être abattus à une distance sûre, l'utilisateur reste ainsi à l'écart de la zone dangereuse et le risque d'un grave accident de travail peut être considérablement réduit. L'utilisation d'un treuil dans le bois mort présente des dangers supplémentaires - le simple fait de le pré-tendre peut ébranler l'arbre au point de le briser prématurément. L'abattage de bois mort à distance à l'aide d'un treuil ne doit donc être effectué que par des personnes ayant suivi une formation adéquate.

Il est interdit de monter sur du bois mort sur pied ou d'utiliser une échelle. Le câble du treuil peut être fixé en toute sécurité à l'aide d'une perche télescopique.

Une formation spéciale est nécessaire

Qui veut abattre du bois mort a impérativement besoin d'une formation adéquate. A cet effet, ForêtSuisse propose un cours de formation continue d'une journée intitulé « Abattage sécurisé pour bois mort ». Si aucune formation spécifique n'est disponible, ces travaux doivent être confiés à des professionnels.

Pour les personnes qui effectuent des travaux de récolte de bois en forêt dans le cadre d'un contrat, il est obligatoire de suivre un cours de bucheronnage reconnu par la Confédération (au moins 10 jours). Vous obtiendrez de plus amples informations sur l'application des prescriptions légales dans votre canton auprès des responsables de la formation forestière ou sur le site : www.coursbucherons.ch

Informations et liens supplémentaires

- Film de sensibilisation « Récolte de bois - abattage à distance » sous :
https://www.youtube.com/watch?v=OERe4wVK_D4&t=6s



- Cours de formation continue « Abattage sécurisé pour bois mort » :
<https://www.foretsuisse.ch/fr/formation-initiale-et-continue/professionnels-forestiers/recolte-du-bois-formation-continue>



- Cours de base et d'approfondissement sur la récolte de bois en toute sécurité :
www.coursbucherons.ch

